

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 5 juin 2012 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Madame Johanne Gilbert Roy
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne
Siège no 6 Monsieur Martin Mathieu

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux téléspectateurs à l'écoute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2012-06-158 Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point 4.1 :RENCONTRE AVEC INVESTISSEUR ÉPICERIE. Le point autres items : (26) reste ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MAI, 8 MAI ET DU 23 MAI

LÉGISLATION

4. DÉPÔT DU RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION DE L'EAU.
5. OUVERTURE ENTENTE RANG 6 NORD
6. AUTORISATION DE DESTRUCTION DES ARCHIVES

7. PROCLAMATION DE LA JOURNÉE DE LA CULTURE

FINANCES

8-COMPTES DU MOIS

9-DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES

10. REDDITION DE COMPTES MINISTÈRE DU TRANSPORT DU QUÉBEC

11. REDDITION DES COMPTES SUR LA TAXE D'ACCISE (2010-2013)

12. OFFRE DE SERVICE BLANCHETTE & VACHON

TRAVAUX

13. ACCEPTATION DU PAIEMENT FINAL DE DE L'AMINANTE INC. POUR RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX DE LA RUE PRINCIPALE OUEST-ROUTE 269 ET LIBÉRATION DE LA RETENUE CONTRACTUELLE

14. LIGNAGE : RANG 4, RANG 9, GRAND SHENLEY

15-SOUMISSIONS ÉLECTRICIENS : TERRAIN SOCCER

LOISIRS-TOURISME

16-PORTE DE L'ARÉNA POUR EXPOSITION AGRICOLE

17-TOILE COUPE-VENT TERRAIN TENNIS

18-RÉSERVATION DE L'ARÉNA À TITRE GRACIEU POUR L'ACTIVITÉ DES GRANDS FEUX

PERSONNEL

19-PERMISSION AU MAIRE ET À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DEMBAUCHER L'ÉTUDIANT POUR LE POSTE DE GUIDE TOURISTIQUE

20-AUTORISATION À LA NOUVELLE DIRECTRICE ADJOINTE POUR SIGNATURE DES DOCUMENTS DE LA MUNICIPALITÉ ET DES EFFETS BANCAIRES EN L'ABSENCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

21-DEMANDE DU CHEF POMPIER

22-71ÈS ASSISES ANNUELLES DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

23-MODIFICATION DU MEMBERSHIP DU COBARIC ET INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES 2011-2012

24-RAPPORTS :

24.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

24.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

25-CORRESPONDANCE

26-AUTRES ITEMS

27-PÉRIODE DE QUESTIONS

28-CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. **DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 1^{ER} MAI, 8 MAI ET 23 MAI 2012**

2012-06-159

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai, et des séances extraordinaires du 8 mai et du 23 mai 2012;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière.

4. **ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION DE
L'EAU**

Considérant que selon l'étude demandée par la MRC Beauce Sartigan auprès de la firme d'avocats Lavery, il est mentionné dans le document que l'adoption d'un règlement sur la protection de l'eau ne serait pas valide et que ce dit règlement n'aurait donc pas force de loi ;

Considérant qu'après discussion avec les membres du comité du gaz de Schiste et suite au dépôt de leur pétition qui dénombre 883 signatures de personnes de 18 ans et plus sur une population totale de 1649 habitants dont seulement 1245 sont majeures leur donnant ainsi un pourcentage de 71%;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'appuyer la dite pétition contre les gaz de Schiste et d'y annexer une lettre d'une contribuable afin de demander à notre gouvernement de reporter la permission de forage et d'extraction aux compagnies minières jusqu'à ce que des études plus exhaustives démontrent hors de tout doute qu'il n'y a pas de danger pour notre ressource vitale qu'est l'eau potable.

4.1 **RENCONTRE AVEC INVESTISSEUR
ÉPICERIE**

Mesdames Cynthia et Tania Champagne se présentent comme investisseuses intéressées à reconstruire une épicerie à Saint-Honoré-de-Shenley. Elles demandent une lettre d'appui de la municipalité afin de la joindre à leur plan d'affaire qu'elles vont remettre à leur institution financière et posent la question à savoir que si le projet se concrétise si elles pourront obtenir de l'aide monétaire de la municipalité

sous forme de remise de taxe. Une demande par écrit sera déposée au conseil.

2012-06-160

5. OUVERTURE ENTENTE RANG 6 NORD

2012-06-161

6. AUTORISATION DE DESTRUCTION DES ARCHIVES :

Considérant que monsieur Michel Hamel de la compagnie HB archivistes a émis suite à son mandat une liste de documents à détruire ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu , appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit autorisée la destruction des archives de la dite liste.

2012-06-162

7. PROCLAMATION DE LA JOURNÉE DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a déjà manifesté, dans la cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel. Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations

culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

IL EST RÉSOLU, en conséquence, sur la recommandation du conseil municipal :

QUE la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

2012-06-163

8. COMPTES DU MOIS

Les comptes du mois d'avril 2012 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

2012-06-164

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel QUIRION et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés pour le mois de mai 2012 au montant de 174 055, 79 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 73 128, 05 \$, les comptes à payer représentent 75 774,84 \$.tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 25 152, 90 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Francine Talbot, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2012 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2012-06-164

Francine Talbot, D. G.- Sec.-Trés.

9- DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES

10- REDDITION DE COMPTES MINISTÈRE DU TRANSPORT DU QUÉBEC

ATTENDU QUE le ministère des Transports a verse une

compensation de 86 737, 00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisés par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes

11-REDDITION DE COMPTES SUR LA TAXES D'ACCISE (2010-2013)

La Directrice générale/Secrétaire-Trésorière dépose les états financiers (rapport budgétaire) et le rapport d'investissement de la municipalité à la fin du mois d'avril 2012.

12-OFFRE DE SERVICE BLANCHETTE & VACHON

2012-06-161

Considérant que les travaux et travaux correctifs de réfection des rues Bellegarde et Champagne Nord/ Aqueduc, égouts et voirie ont été complétés conformément aux plans et devis.

Considérant que la réception définitive des travaux a été confirmée le 27 juin 2011 lors d'une visite des lieux et par la réception des inspections télévisées.

Considérant que les documents contractuels conditionnels à la réception définitive des travaux ont été reçus de l'entrepreneur Giroux et Lessard Ltée.

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité d'accepter la réception définitive des travaux et de libérer la retenue contractuelle en payant la somme de 46 209.25\$, taxes incluses selon les recommandations de Génivar.

13-ACCEPTATION DU PAIEMENT FINAL DES CONSTRUCTIONS DE L'AMIANTE INC. POUR RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX DE LA RUE PRINCIPALE OUEST-ROUTE 269 ET LIÉBRATION DE LA RETENUE CONTRACTUELLE

2012-05-111

Considérant que nous avons besoin de surveillance des travaux et de contrôle de qualité pour la réfection de la Rue Jobin et du ruisseau Foley.

Considérant que le comité de sélection formé pour l'invitation pondérée a sélectionné la firme Génivar selon les quatre critères choisis par le conseil. La firme Génivar étant la seule à s'être qualifiée avec un pointage intérimaire d'au moins 70%.

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité que soit retenue la firme Génivar pour la surveillance des travaux et la gestion d'appel d'offre pour le contrôle de qualité des travaux de réfection de la Rue Jobin et du ruisseau Foley pour un montant de 37 826,78\$ taxes incluses.

14-LIGNAGE : RANG 4, RANG 9, GRAND SHENLEY

15-SOUMISSIONS ÉLECTRICIENS : TERRAIN SOCCER

16-PORTE DE L'ARÉNA POUR EXPOSITION AGRICOLE

17-TOILE COUPE-VENT TERRAIN TENNIS

**18.RÉSERVATION DE L'ARÉNA À TITRE GRACIEUX
POUR L'ACTIVITÉ DES GRANDS FEUX**

**19.PERMISSION AU MAIRE ET À LA DIRECTRICE
GÉNÉRALE D'EMBAUCHER L'ÉTUDIANT POUR LE
POSTE DE GUIDE TOURISTIQUE**

**20.AUTORISATION À LA NOUVELLE DIRECTRICE
ADJOINTE POUR SIGNATURE DES DOCUMENTS DE LA
MUNICIPALITÉ ET DES EFFETS BANCAIRES EN
L'ABSENCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

21.DEMANDE DU CHEF POMPIER

**22. 71^E ASSISES ANNUELLES DE LA FÉFÉRATION
QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**

23-MODIFICATION DU MEMERSHIP DU COBARIC ET INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES 2011-2012

24-RAPPORTS :

24.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur Herman Bolduc, maire résume les principaux points discutés à la réunion mensuelle.

24.1 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

Le délégué fait un résumé de cette rencontre.

25.CORRESPONDANCE

Madame Francine Talbot, fait lecture et dépose des bordereaux de correspondance du mois de mai 2012. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

26.AUTRES ITEMS

26.1 INVITATION AU FORUM MUNICIPALITÉ

26.2 DEMANDE DU COMITÉ DES LOISIRS

26.3 TÉLÉPHONE INSPECTEUR EN EAU

26.4 REMERCIEMENT MADAME LOUISE CÔTÉ

26.5 PROGRAMME AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

26.6 RENCONTRE AVEC MADAME JOHANNE JOURNEAULT

26.7 RENCONTRE COMITÉ SOCCOR

26.8 USINE SARTIGAN

27.PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence de contribuables, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

28.CLÔTURE DE LA SÉANCE

2012-05-138 Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 22h40.

HERMAN BOLDOC, MAIRE

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.